

# Druillat

Bulletin municipal 2017

*Druillat : Ô doux pays sur le Coteau riant,  
Reçois l'hommage pur de tes fils qui t'adorent,  
Un hommage qui va vers les Champs verdoyants,  
Irradiés, l'été, des Moissons qui les dorent,  
les Bois aux grands Fayards, aux vieux Chênes puissants,  
le Clocher familier, tes Hameaux, le Suran ....  
Avec ton «Cruix», là-haut, au front de la Côtière  
Tu vois, avec amour, onduler la Rivière.*

*Un poète Ami.*



Merci à Laurence VASSEUR pour avoir offert à la mairie ce magnifique dessin.

Mot du Maire.....	<b>3</b>	Commissions .....	<b>12-14</b>
Finances communales.....	<b>4-6</b>	Vie associative.....	<b>15-23</b>
Vie pratique .....	<b>7</b>	Vie d'antan .....	<b>24</b>
Concours photo.....	<b>8-9</b>	État civil .....	<b>25-27</b>
On en a parlé .....	<b>10-11</b>		

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles & calendrier des fêtes.

## Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec l'année 2016 qui s'achève, c'est également la fin de la première moitié du mandat.

Revenons ensemble sur celle-ci où beaucoup de réalisations ont vu le jour.

Nous avons tout d'abord implanté de nouveaux abris-bus sur la place des Marronniers à Rossettes, sur la place de Druillat et remplacé celui de Mas Pommier pour permettre à nos enfants d'attendre les cars scolaires dans de meilleures conditions.

La numérotation des rues a été réalisée et tous les habitants, que je remercie, ont joué le jeu en s'acquittant très rapidement des tâches imparties par ce changement d'adresse, mais dont nous allons tous pouvoir profiter. Les derniers organismes auprès desquels nous nous étions engagés à faire suivre votre nouvelle adresse ont été informés en cette fin d'année ; et même les GPS devraient voir apparaître les numéros, après un temps nécessaire au traitement de toutes ces informations.

L'extinction de l'éclairage public de 23H00 à 6H00 depuis juillet de cette année nous permettra de compenser partiellement les baisses de dotations de ces dernières années et la première phase du remplacement des lampes à vapeur de mercure, planifié sur trois ans, a été réalisée sur le village et Turgon. Elle sera poursuivie sur Le Cruix et Rossettes en 2017, pour se terminer sur le Roset, la Ruaz et Montbègue en 2018.

Les travaux sécuritaires pour la traversée du hameau de la Ruaz se termineront en ce début d'année avec notamment l'installation de feux "intelligents" qui permettront de finaliser la réduction de vitesse déjà constatée par le rétrécissement et par la création de trottoirs et d'un chemin piétonnier. Ceux prévus à Rossettes débiteront ce premier semestre ; que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques soient réalisés ou non.

Suite à la loi NOTRe, qui oblige les communautés de communes inférieures à 15 000 habitants à se regrouper, le conseil municipal a beaucoup travaillé pour étudier les différentes possibilités qui pouvaient s'offrir à notre commune. À la suite de cette étude approfondie, c'est l'analyse financière qui a orienté définitivement le choix du conseil municipal de ne pas rejoindre la communauté de commune «Rives de l'Ain, Pays du Cordon». Une telle perte financière aurait bloqué tout investissement pour la commune, ce qui n'est pas envisageable pour son avenir.

Depuis le premier janvier, notre ancienne communauté de communes Bresse Dombes Sud Revermont n'existe plus et nous intégrons la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B). Il reste un travail conséquent à réaliser pour être acteur de notre avenir.

Cette année 2016 a également vu le remplacement du véhicule communal, l'engagement dans une charte zéro pesticide, le départ à la retraite de Daniel GALLET et l'embauche d'Aurélien SICARD notre nouvel employé. Nous travaillons déjà sur les priorités de la deuxième partie du mandat et comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Jean-Luc EMIN

# Les dépenses d'investissement en détail : année 2016 ....

Chiffres arrêtés au 31 décembre 2016

La somme globale consacrée aux investissements s'est élevée, cette année à 178 004 € (les sommes annoncées ci-dessous correspondent au montant TTC donc TVA incluse).

Le montant des réalisations est inférieur aux sommes initialement budgétées ; un certain nombre de programmes n'ayant pu être réalisés ou achevés en 2016.

Des dépenses ne figurent pas non plus dans ce décompte car ayant été engagées sur cette fin d'année mais n'étant pas finalisées (exemple : remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente).

Le montant des dépenses d'investissement comprend notamment :

## 1- Remboursement des emprunts pour la part en capital :

30 393 € ont été consacrés au remboursement des emprunts pour leur part en capital.

## 2- Les installations de voirie :

Abris bus destinés au Mas Pommier et Turgon pour un coût de 7 197 €  
Les aménagements sécuritaires à La Ruaz (inachevés à ce jour) : 69 322 €

## 3- Défense incendie :

- Remplacement d'extincteurs réformés : 1 342 €
- Poteau incendie à La Ruaz : 2 685 €

## 4- Matériel et outillage :

Suite aux vols intervenus dans l'atelier municipal fin 2015, achat de matériel pour remplacer celui dérobé : cric, scie, compresseur, perforateur... Pour un coût global de 2 712 €

Renault Kangoo : 5 649 €

## 5- Matériel informatique :

Un nouveau copieur pour l'école pour une dépense de 1 968 €.

## 6- Mobilier et matériel divers :

- Table de jardin pour l'aire de jeux des Dimes 716 €,
- Perforateur décapant thermique 1 714 €,
- Vidéo projecteur et écran pour la salle polyvalente 4 186 €,
- Micro-ondes pour l'école 284 €,
- Présentoirs multiformats pour la mairie 282 €,
- Sèche-linge pour l'école (remplacement) 399 €.

## 7- Bâtiments communaux :

Travaux de zinguerie au groupe scolaire 4 523 €

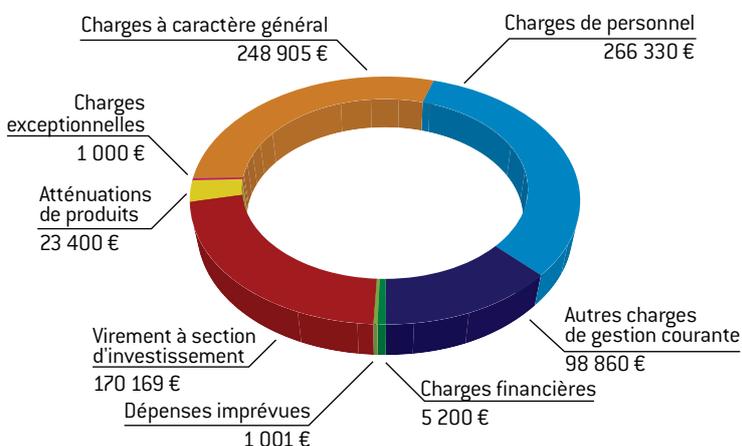
## 8 - programme d'acquisition foncière :

Achat des bâtiments anciennement propriété de la famille BESSON par le biais de l'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'AIN – Portage financier sur 10 ans.

Montant pour l'année 2016 : 25 960 €

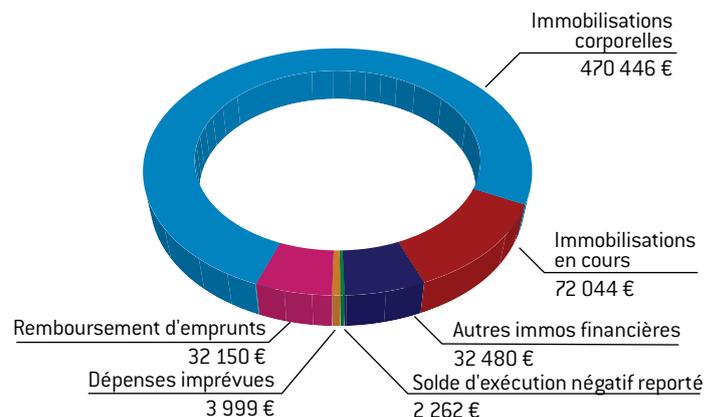
## Fonctionnement : 814 865 €

### Dépenses



## Investissement : 613 382 €

### Dépenses



# Finances communales

## Les recettes d'investissement en détail : année 2016 .....

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 220 078 €. Elles sont exceptionnellement supérieures aux dépenses. Elles devraient donc permettre de résorber tout ou en partie les déficits antérieurs.

### 1- Excédent de fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement imputé au financement des investissements s'est élevé à 186 232 €.

### 2- Fond de compensation de la TVA :

La somme remboursée à l'Etat à ce titre s'est élevée à 6 342 €.

### 3- Taxes d'aménagement :

La recette s'est établie à 27 014 €. Il est précisé que cette ressource est aléatoire et irrégulière puisqu'elle est liée aux nouvelles constructions édifiées sur le territoire communal.

### 4 - Dépôt de garantie :

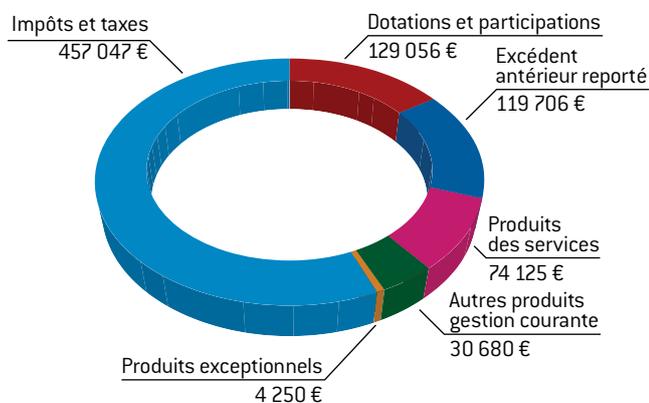
Il ne s'agit pas réellement d'une recette destinée à être conservée par le budget communal mais des cautions encaissées cette année suite à l'arrivée de nouveaux locataires

Ces sommes seront conservées tant que les locataires demeureront dans leur logement et leur seront normalement restituées lors de leur départ, si l'état des lieux établi à ce moment-là ne s'y oppose pas.

Pour 2016 : 490 €

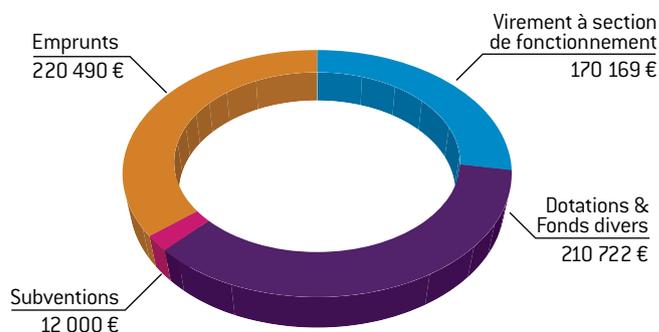
## Fonctionnement : 814 865 €

### Recettes



## Investissement : 613 382 €

### Recettes



## Situation financière de la commune (exercice 2015) .....

### Budget de fonctionnement

Population Druillat  
1 181 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 1 999 habitants )		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2015/2014 en €/Hab
Total des produits	583	768	49 €
Total des charges	494	628	-54 €
dont charges de personnel	213	266	27 €
Résultat comptable	89	140	-5 €

### Budget d'investissement

Total des ressources (recettes)	138	372	73 €
Total des emplois (dépenses)	66	342	-38 €
dont remboursements dettes (emprunts)	35	67	0 €

### Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique ( de 500 à 2 000 habitants )		DRUILLAT
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	écart 2015/2014 en €/Hab
Capacité d'autofinancement : CAF	89	149	-5 €
Encours dettes	118	591	-35 €

### La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

Potentiel fiscal :  
Population 1 181 habitants

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes	DRUILLAT écart 2015/2014 en €/Hab
	Montant/hab	Taux	Montant/hab	
Taxes sur les propriétés foncières bâties	82	11,03 %	141	1 €
Taxes sur les propriétés foncières non bâties	21	37,39 %	27	0 €
Taxe d'habitation	107	8,38 %	132	4 €

# Vie pratique

## École

• Permis piéton



128 élèves ont pris le chemin de l'école de Druillat le premier septembre. Une fréquentation scolaire assez stable d'année en année. L'équipe enseignante n'a pas changé cette année, ce qui amène aussi de la stabilité.

Les élèves ont produit de magnifiques films d'animation l'an dernier dans le cadre de notre projet « l'école fait son cinéma ! ». Nous avons pu les projeter aux familles sur grand écran grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes par la municipalité. Nous la remercions ici pour son soutien.

De nombreuses sorties scolaires ont aussi pu se faire avec l'aide financière du Sou des écoles : séances cinéma à Bourg ou Ambérieu pour toutes les classes, visite de l'Institut Lumière, visite d'H2M (Hôtel Marron de Meillonas : espace d'art contemporain) et 10 séances de natation pour les classes du CP au CE2. Les enseignants remercient chaleureusement les bénévoles du Sou des écoles pour leur investissement au service des enfants de l'école.

Cette année, c'est le thème des gourmandises qui a été retenu par l'équipe enseignante pour élaborer un projet collectif. Les classes vont donc découvrir les gourmandises sous différentes formes : pour les papilles, mais aussi à voir, à sentir, à écouter... vous aurez peut-être la chance de goûter à une des recettes préparée par les élèves, d'entendre ou de voir certaines de leurs productions...

**UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION**

Propriétaires, vous souhaitez construire, agrandir ou réhabiliter votre habitation ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite d'un architecte-conseiller du CAUE de l'AIN, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Téléphone : 04 74 21 11 21 - Mail : [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)

Pour plus d'informations sur les conditions de notre service : consultez les sites internet du CAUE : [www.caue21.org](http://www.caue21.org) et [caue.com](http://caue.com)

**CAUE de l'AIN**

**ADMR**

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

- Gamme AUTONOMIE**  
Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, livraison de repas, etc...)
- Gamme DOMICILE**  
Ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage pour tous
- Gamme FAMILLE**  
Garde d'enfants, soutien aux familles
- Gamme SANTE**  
Soins infirmiers à domicile

**L'ADMR RECRUTE**  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV

**ADMR Ceyzériat**  
588 ch de la charbonnière  
01250 CEYZÉRIAT  
services à la personne  
04 74 25 04 38  
soins à domicile  
04 78 25 05 78

Possibilité d'aide financière  
**Contactez-nous !**

**50%** de réduction d'impôt

**CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL** accepté

**Liain**

Accédez au Très Haut Débit à Druillat

Partenaires agréés :

- Free Optique
- Orange
- Freebox
- Freebox

Internet Très Haut Débit

400 Mbps

Testez votre éligibilité

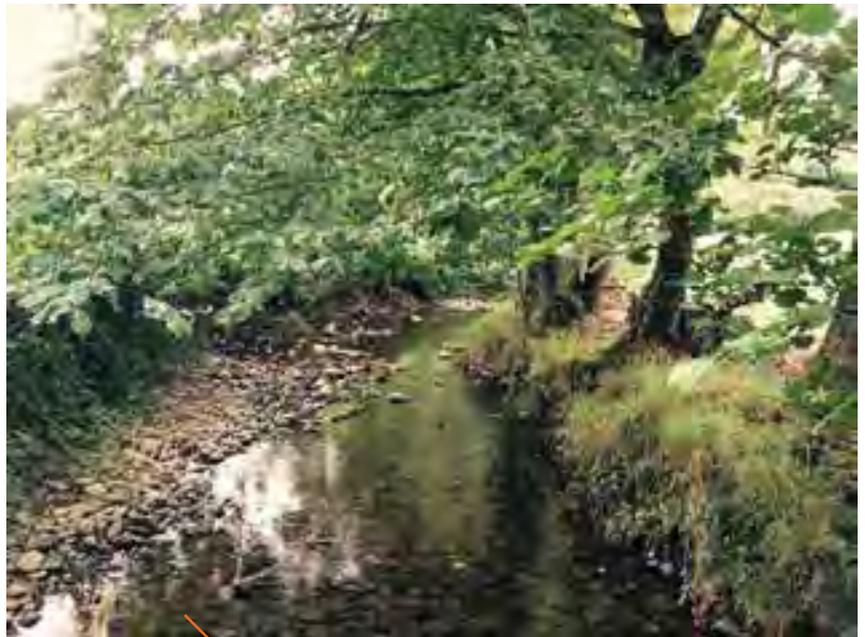
[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)



D



**Concours Adultes** Prix du jury  
Sylvie EMIN



**Concours Enfants** Prix du jury  
Garance BERNARDINIS

**Concours Adultes** Prix du public  
Josette CHANEL



D

# .....Concours photo



**Concours Enfants** Encouragements du jury  
Maïwen SOUTRENON

**Concours Enfants** Prix du public  
Romain RUFFIEUX



**Concours Adultes** Encouragements du jury  
Josette CHANEL

## Concours de labours à Rossettes .....



Le samedi 6 août 2016 Druillat accueillait aux basses Rossettes le concours de labours du comité cantonal des jeunes agriculteurs du canton de Pont d'Ain. Leur président, Matthieu TROIANO, explique que bien que nous ayons rejoint le canton de Ceyzériat, les jeunes agriculteurs sont restés sur cette répartition pour des raisons de proximité et d'affinités. Cette manifestation annuelle change de

commune chaque année.

Côté météo, malgré des pluies très importantes la veille, le soleil était au rendez-vous ce jour-là. Le public a répondu présent à cette manifestation puisque plus de 130 repas ont été servis sur place le soir. Les plats traditionnels ont été confectionnés et cuits sur place dans un four ambulant prêté par le GAEC du haut du village de Montagnat.

Côté animation, le concours réunissait les deux catégories habituelles avec le labour à plat où la charrue est retournée à chaque sillon et le labour en planche où la charrue reste toujours dans le même sens. Ce sont Julie TREIK en labour à plat et Thierry MAURE en labour en planche qui remportent cette compétition. Ils auront l'honneur de défendre les couleurs de l'ancien canton en cette fin de mois d'août au concours départemental à Saint-Bénigne.

Une démonstration de labours à l'ancienne a réuni environ quatorze locaux venus avec leur matériel. Avant la remise des prix et le repas, nos trois mousquetaires du battage à l'ancienne, Patrick CONTION, Patrick CHAVANT et Michel PAGE nous ont gratifié d'une démonstration sur une petite parcelle de blé, préalablement laissée à disposition pour cet événement, pour le plus grand bonheur de tous.

## Etienne TRON, champion de France Light Contact.....

Le premier mai 2016, Etienne, 15 ans, est devenu champion de France cadet en Full Contact à Grigny. Après seulement trois ans de pratique, il concrétise avec un titre de champion de France en catégorie cadet moins de 42 Kg.

Après un premier essai à Poncin, Etienne s'inscrit en 2013 au club de Tossiat, où il trouve une très bonne ambiance.\* Il commence les entraînements une fois par semaine le mercredi, puis sur proposition de son entraîneur, il passe à deux entraînements de deux heures par semaine.

Il débute en compétition lors de sa deuxième année et se qualifie en sélection à la Ricamarie en novembre 2015. Cela lui permet de décrocher un billet pour le championnat de France, le premier mai 2016 à Grigny où il gagne en finale en deux rounds de deux minutes contre un adversaire breton.

Pour le Light Contact, les coups sont portés mais non appuyés avec enchaînement des mouvements, soumis à la notation des juges qui apprécient la précision, la vitesse, la diversité et l'efficacité des techniques respectives des deux fullieurs. Les rencontres se déroulent sur un tatami, la durée du combat, tout comme pour le Full Contact, est fonction du niveau des combattants et de la compétition.

En novembre 2015, Etienne gagne sa demi-finale, en sélection, contre un fullieur de Polliat avant de perdre en finale contre le vice-champion Rhône-Alpes mais il reste néanmoins qualifié pour le championnat de France 2017, en cadet de moins de 52 Kg, qui se déroulera à Melun.

Le club de Tossiat fera le déplacement avec non moins de huit compétiteurs qui iront défendre ses couleurs.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de cette compétition.

*\*son entraîneur est Nicolas GATTUSO*



## La CUMA.....



Une CUMA rassemble des agriculteurs qui investissent et utilisent des équipements en commun. Elle réalise ses projets sur un territoire qui peut être communal, intercommunal voire plus grand pour des équipements plus coûteux ou plus spécialisés. Mais, la CUMA est surtout un collectif d'hommes et de femmes qui veulent vivre dignement de leur métier.

Les statuts sont ceux d'une coopérative. Les orientations sont prises en assemblée générale (1 homme = 1 voix) et mises en œuvre par le conseil d'administration et son bureau. Pour être adhérent, il faut souscrire des parts sociales et s'engager dans la durée à faire appel à la CUMA. Le but est non lucratif et les résultats sont mis en «réserves» pour pérenniser la coopérative et développer ses projets. C'est le règlement intérieur qui prévoit les modalités d'utilisation du matériel, la méthode retenue pour le planning, l'organisation de la conduite et l'entretien (entraide ou/et salarié), le mode de facturation (à l'heure, à l'hectare...etc.).

Si on parle souvent de mutualisation pour les collectivités locales, il s'agit bien là aussi de mutualisation des moyens agricoles pour ces agriculteurs. La CUMA de Druillat mérite particulièrement notre attention, puisqu'elle s'évertue à mutualiser des investissements onéreux entre les agriculteurs et de promouvoir une agriculture raisonnée. Rappelons qu'une agriculture raisonnée s'applique aux productions agricoles prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal. Le principe central de l'agriculture raisonnée est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants utilisées.

Ainsi la CUMA de Druillat, qui comptait 17 adhérents en 2016 (répartis sur Druillat et plusieurs communes limitrophes), a acheté cette année une herse étrille<sup>2</sup> pour 7 600 €. La CUMA a pu bénéficier de subventions publiques à hauteur de 3 600 €, puisque cet outil est respectueux de l'environnement. En

effet, cet appareil de désherbage mécanique s'adapte à un grand nombre de cultures. Constitué de panneaux articulés et indépendants munis de dents longues et souples, il affecte peu les cultures bien implantées et détruit les adventices. Économique, la herse étrille permet de réduire la consommation de produits phytosanitaires tout en assurant un désherbage efficace des cultures. 11 adhérents l'utilisent à la CUMA de Druillat.

Mais la CUMA a également investi dans un Mixer<sup>1</sup> en 2009 et dans un broyeur sous clôture en 2013. (photo) Ce dernier a la particularité de couper l'herbe qui pousse sous les clôtures et ainsi de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

Un grand merci à nos agriculteurs druillatis qui exercent leur métier, leur passion, tout en prenant soin de la nature. Car se lancer dans une agriculture raisonnée, c'est bien plus contraignant pour nos agriculteurs. Outre l'effort économique de l'investissement, il y a, par exemple, des périodes courtes à respecter pour l'utilisation de la herse étrille et l'utilisation de certains outils prend plus de temps, que le désherbage chimique.

Et nous, habitants de Druillat, nous sommes heureux de le savoir, car nos prés et nos champs, c'est notre environnement. C'est ce que nous respirons, ce que nous mangeons et ce que nous buvons.

En 2017, la CUMA continue sur sa lancée, puisqu'elle compte investir dans une remorque à céréales plus grosse. Nous lui souhaitons encore beaucoup de projets en perspective.

<sup>1</sup> Mixer: il permet l'implantation de couvert végétal limitant les sols nus l'hiver et donc le lessivage de l'azote. Pas de pollution de la nappe phréatique.

## Commission communication.....

Cette année 2016 la commission communication a travaillé à la réalisation de Druillat Infos, du bulletin municipal, mais aussi à l'organisation d'un concours photo et la création du blason de Druillat.

Et toujours le site internet, Facebook et Twitter sur lesquels vous trouvez toutes les actualités de la commune.

### Mais qu'est-ce que l'héraldique ? Et pourquoi un blason à Druillat ?

L'héraldique est la science des armoiries. Elle est apparue au XI<sup>ème</sup> siècle et s'est vulgarisée en Europe dès le siècle suivant.

Elle a été rendue nécessaire pour permettre aux chevaliers d'avoir des signes de reconnaissance lors des combats ou des tournois notamment. Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, la reconnaissance des adversaires devant être sans équivoque, l'héraldique vit apparaître une véritable codification qui lui donnait alors un statut de science.

Au départ des croisades, beaucoup de chevaliers d'Europe portaient une croix sur leurs vêtements et sur leur bouclier. Pour pouvoir identifier leur pays et leur langue, à la troisième croisade en 1188, il fut conclu que la croix des Français serait rouge, celle des Flamands serait verte et celles des Anglais, blanche. Au cours de ces croisades, la confrontation avec des peuples musulmans vit l'apparition de croissants (de lune) dans les armes de ceux qui en revenaient. De même que plus tard un chevalier français qui triomphait d'un adversaire anglais rajoutait parfois à ses armes un léopard. L'héraldique est un système cohérent d'identification non seulement des personnes, mais aussi des lignées (le blason pouvant être transmis par héritage en traduisant le degré de parenté) et des collectivités humaines. Ce qui en fait un système emblématique unique en un temps où la reconnaissance et l'identification passaient rarement par l'écrit. Apparues au XII<sup>ème</sup> siècle au sein de la chevalerie, ces règles furent reproduites plus tard sur des sceaux et servaient de signature à leur possesseur selon des codifications précises qui concernaient les couleurs, les formes, les graphismes des ornements utilisés, et étaient strictement respectées par les « hérauts d'armes » (qui ont donné le mot « héraldique »). Il s'agissait de ceux qui annonçaient et décrivaient les

chevaliers entrant en lice (tournoi), qui annonçaient les événements ou qui portaient les déclarations de guerre en tant qu'officier public au Moyen Age.

C'est ainsi qu'est née la science du blason. C'est-à-dire l'étude des armoiries (ou armes). L'héraldique s'est rapidement diffusée dans l'ensemble de la société occidentale : clercs, nobles, bourgeois, paysans, femmes, communautés... Ensuite, on s'en est également servi pour représenter des corporations de métiers, des villes, des régions et plus rarement des pays. Aujourd'hui en sport deux équipes qui s'affrontent arborent elles aussi des couleurs différentes.

C'est aussi un champ d'expression artistique. Actuellement cela constitue une science auxiliaire de l'histoire au même titre que la sigillographie (étude des sceaux), la vexillologie (l'étude des drapeaux et pavillons), la phaléristique (l'étude des ordres, décorations et médailles), la diplomatique (l'étude de la structure des documents officiels)...

Ainsi créé sous les auspices d'un spécialiste de l'héraldique, le blason de la commune sera l'expression même de Druillat, de ce que nous sommes, de notre histoire mais aussi de notre présent !

Nous proposerons à la population de choisir le blason de Druillat parmi un choix de plusieurs.

### Le spécialiste, concepteur du blason de Druillat :

#### Quand la finance publique des petites communes mène à l'histoire !

Monsieur BINON a suivi un parcours pour le moins atypique ! Dans son bureau des impôts, il voyait régulièrement arriver des enveloppes et documents de toutes sortes avec armoiries et blasons. D'abord intrigué, car intéressé par l'histoire et par voie de conséquence à l'héraldique, il s'est pris au jeu et est tombé dans la marmite des blasons dont il n'est plus ressorti. À 58 ans ce passionné est un spécialiste reconnu qui a déjà créé plus de 560 blasons, adoptés dans toute la France. Pour l'Ain 12 communes, avec Druillat, lui ont déjà fait confiance. Il connaît bien les difficultés financières des petites communes c'est pour cela qu'il nous fait partager sa passion sans que cela ne coûte un centime aux habitants. Qu'il en soit grandement remercié !

## Commission enfance jeunesse.....

### Temps d'Activités Pédagogiques (TAP)

Cette année, nous avons essayé de regrouper les niveaux de classes pour les TAP et avons fait appel à plus d'animateurs pour une meilleure organisation et des groupes moins importants. Les enfants, les encadrants et les bénévoles sont satisfaits de cette démarche.

Suite au constat de la fatigue des enfants et des difficultés de concentration, certaines séances de TAP permettent désormais aux enfants de choisir leur activité.

Dès que le temps s'y prête les animateurs prévoient des jeux à l'extérieur de manière à ce qu'ils se défoulent un peu avant de reprendre les cours.

Les horaires des TAP resteront les mêmes pour que nous puissions avoir des animateurs (car en fin de journée ils sont sur d'autres communes)

et pour ne pas changer les horaires de ramassage scolaire.

La petite participation financière qui vous est demandée ne finance pas seulement les créations de vos enfants réalisées au cours des TAP, mais aussi à rémunérer les animateurs de leurs prestations.

### Salle des jeunes

Une réunion a été faite avec les jeunes du village pour réduire les nuisances sonores de la salle des jeunes située sous la salle des fêtes. Ils nous ont dit qu'ils feraient des efforts pour le bruit et ils vont installer à l'extérieur un petit mur pour couper le bruit lorsqu'ils sortent.

# Commissions

## Commission environnement

### Colonnes de tri

Comme vous avez pu le constater nous avons changé les colonnes de place afin d'éviter l'éparpillement des déchets dans la nature, dû à la prise au vent des colonnes. Ces dernières sont désormais placées contre le mur du cimetière, ce qui est aussi plus esthétique lorsque nous arrivons du village.

### Extinction de l'éclairage public

La commune de Druillat a pris la décision d'éteindre l'éclairage public la nuit dans un objectif d'économies financières et énergétiques. Depuis le mois de juillet, l'extinction des lumières de la commune est effective de 23 h 00 à 6 h 00, sauf sur le secteur du Mas Pommier (de minuit à 5 h 00).

Pour ce chantier, il a fallu remettre certaines armoires électriques aux normes et installer des horloges astronomiques pré-réglées sur les heures de lever et de coucher du soleil. Le coût de ce chantier, subventionné par le SIEA à 50%, revient à la commune à 15 000 euros. Les économies sont estimées à 7 500 euros par an, ce qui donne un retour sur investissement d'environ 2 ans.

### Fleurissement

Cette année encore nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour rendre notre commune plus jolie pendant la belle saison. Pour la saison prochaine, Florent DENIS propose de prendre en charge le fleurissement avec l'aide d'un groupe de personnes volontaires. Une réunion sera programmée en mairie afin de répartir les tâches de chacun. Toute personne intéressée peut laisser ses coordonnées au secrétariat de mairie.

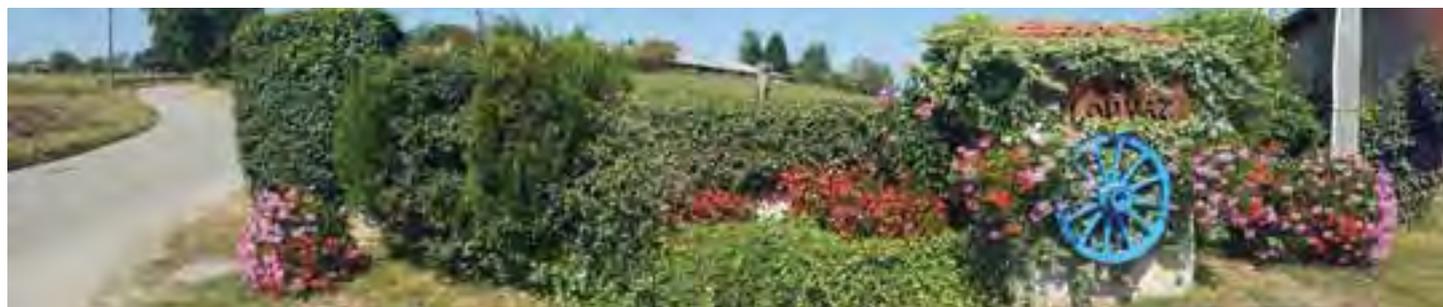
### Objectif zéro pesticide :

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 22/07/15 prévoit l'interdiction des pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) dans les espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est-à-dire l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits pouvant encore être utilisés sont :

- Les produits de bio contrôle (méthode de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels),
- Les produits qualifiés à faible risque,
- Les produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

A Druillat, le conseil municipal a délibéré le 18 juillet 2016 afin de signer la charte 0 pesticide avec le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA). La démarche, entreprise en partenariat avec le SBVA, a reçu l'appui de diverses instances, en particulier des agences de l'eau (et localement de la FRAPNA, de la FREDON...), notamment par le biais de subventions pour la formation des agents municipaux aux techniques alternatives. Ainsi, un de nos agents a été formé en 2015. L'objectif des communes est maintenant de communiquer auprès des habitants pour qu'ils acceptent mieux la présence de flore spontanée en ville, ainsi qu'une nouvelle gestion de la végétation par les employés communaux.



## Commission voirie

### Travaux de réduction de la vitesse :

#### 1) La Ruaz :

Comme vous avez pu le constater, les travaux sont bien avancés. Les bordures, trottoirs et voies piétonnières sont réalisés. La chaussée a été entièrement refaite dans toute la traversée du hameau.

Bien que l'ensemble des réalisations prévues ne soit pas encore terminé, on note déjà un impact fort sur la réduction de la vitesse.

Il reste à réaliser la pose du feu intelligent, les marquages au sol et le rabotage du virage par le conseil départemental, au bas du hameau.

Le long des voies piétonnières, les sols ont été amendés et préparés pour recevoir la végétation dès qu'il sera possible de planter.

#### 2) Rossettes :

Le cahier des charges est prêt et les entreprises ont été consultées et sélectionnées. Les aménagements pourraient débiter au printemps 2017



## Commission bâtiments et cimetière .....

### Priorité à l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé)

En septembre 2015, la commune s'est engagée auprès des services de l'État, dans la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics (mairie, église, salle polyvalente, groupe scolaire).

La commission a établi un calendrier de travaux s'étalant sur six ans, soit de 2016 à 2021. Le coût global estimé pour ces mises aux normes est d'environ 50 000 Euros.

En cette année 2016, il a été prévu l'achat de deux rampes amovibles et de carillons associés pour personnes à mobilité réduite, afin de faciliter les accès à la mairie et à l'église. De plus, le secrétariat sera équipé d'une borne à induction magnétique pour les malentendants. L'ensemble de ces équipements devrait nous parvenir en ce début d'année 2017.

D'autres travaux ont été effectués durant l'année 2016.

- La réfection partielle des toilettes et de la fontaine des sanitaires de l'école. [La réfection totale avec remplacement des équipements sanitaires et la création de toilettes pour personnes handicapées sont prévues en 2018 et 2019].
- Le remplacement des bandeaux vieillissants du groupe scolaire,
- La pose d'une plaque à proximité du jardin du souvenir, au cimetière et divers travaux d'entretien, exécutés par nos employés municipaux.

Cette année sera consacrée à l'aménagement de sanitaires pour handicapés à la salle polyvalente, d'une main courante pour l'accès à la piste de danse et de divers travaux de mise aux normes (suppression de ressauts sur les accès principaux). Ces travaux sont prévus dans le cadre de l'Ad'AP.

### Cimetière :

#### I – Concessions trentenaires dans le cimetière :

Le prix de vente des concessions dans le cimetière s'établit à 95 € du m<sup>2</sup> (soit 190 € pour les 2 m<sup>2</sup>) La commune ne propose plus qu'une durée unique de trente ans pour l'achat et le renouvellement des concessions.

#### II – Cases de columbarium :

- 5 ans : 150 € (dont 100 € pour la commune et 50 € pour le C.C.A.S.),
- 15 ans : 450 € (dont 300 € pour la commune et 150 € pour le C.C.A.S.),
- 30 ans : 750 € (dont 500 € pour la commune et 250 € pour le C.C.A.S.).

Quelques règles impératives concernant le columbarium sont rappelées ci-dessous :

① Les épitaphes sont mises en page sur une contre-plaque en granit chanfreinée noire de 35 x 35 cm fixée par 4 vis laiton et 4 cabochons.

Dans l'intérêt du bon ordre et des conventions publiques, les dimensions et types d'écriture des inscriptions ou épitaphes sont définis de la façon suivante :

- Limitées aux nom, prénom, année de naissance et de décès du défunt,

- Un signe personnel pourra être gravé en partie médiane de la contre plaque au-dessus des inscriptions énoncées en (1) dans un cadre d'une hauteur de 5 cm et d'une largeur de 5 cm.
- Caractères alphabet de la base chancelière, gravure ciseaux [Première lettre des noms et prénoms en majuscule, autres lettres en minuscule, suivant modèle détenu en mairie et remis aux familles].

② L'ouverture et la fermeture des cases du columbarium sont effectuées exclusivement par une entreprise d'opérateurs funéraires au choix de la famille. La fermeture de la case est effectuée par la pose d'une plaque dont la description est énoncée dans le paragraphe ci-dessus. L'achat de cette plaque, son entretien et sa gravure sont à la charge des concessionnaires.

#### ③ Entretien des cases de columbarium :

Le dépôt de plantes, fleurs ou tout autre objet, est autorisé uniquement dans l'emplacement prévu à cet effet. L'agent communal est habilité à procéder à l'enlèvement des plantes et des fleurs fanées ainsi qu'à celui de tout objet non autorisé. Le dépôt de plantes et de fleurs, ou de tout autre objet au sol est interdit.

#### III – Les cavurnes :

Le tarif de vente et de renouvellement s'appliquant à ces concessions cinéraires est maintenu à 100 € le m<sup>2</sup> pour trente ans.

#### IV – Plaque souvenir :

Il est donc donné possibilité aux familles qui le souhaitent d'acquérir des plaques en bronze d'identité, pour rappeler le souvenir de leurs défunts dont les cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir. Ces plaques doivent être collées et goujonnées sur la plaque en granit noir au jardin du souvenir et répondre à un modèle bien précis afin d'assurer une cohérence du site. À ce jour, prix de vente 195 € TTC susceptible d'évoluer suivant les tarifs fixés par l'entreprise prestataire.

Rappel des principales règles pour ces plaques souvenir :

- Les seuls modèles de plaque de bronze d'identité acceptés sont ceux choisis par la commission en charge des affaires du cimetière, à savoir : plaque d'identité en bronze « plaque anglaise rectangulaire » de 6 cm x 12 cm, réf. C459. Ces plaques devront respecter en tout point, tous les critères déterminés par ladite commission concernant les : dimensions, couleur, inscriptions autorisées, modèle d'écriture énoncés ci-dessus.
- Les gravures autorisées portent sur le prénom, nom (éventuellement nom de jeune fille également), l'année de naissance et l'année de décès du défunt (suivant modèle consultable en mairie).
- Les familles concernées s'adresseront à la mairie pour la commande de ces plaques.
- Il ne sera autorisé aucun autre dépôt d'objet sur le site du jardin du souvenir (autres plaques, pots...)

## Mairie & bibliothèque

### Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

## Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.

## Déchetterie du Mollard

### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-17h30
- Samedi ..... 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche..... 8h30-12h00

### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-18h30
- Samedi ..... 8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche..... 8h30-12h30

## Tarifs communaux

### Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,80 € l'unité

### Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 2,10€/h
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 1,67 €/h
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 1,06 €/h

### TAP

- Tarif 1<sup>er</sup> enfant : 1,00 € la séance
- Tarif 2<sup>e</sup> enfant : 0,70 € la séance
- Tarif 3<sup>e</sup> enfant : 0,50 € la séance

### Tarifs de location de la salle de réunion

(ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit

## Tarifs de location de la salle polyvalente :

### Cautions :

- Salle + vaisselle : 500 €
- Salle + vaisselle + sono + vidéo : 1 000 €

- Tri + nettoyage salle et abords extérieurs : 75 €

Location	salle	vaisselle	Vidéo + sono
Repas sociétés et personnes extérieures à la commune	500 €	50 €	50 €
Repas contribuables de la commune	250 €	25 €	25 €
Apéritif sociétés et personnes extérieures à la commune (durée 4 heures maximum)	200 €	50 €	50 €
Apéritif contribuables de la commune (durée 4 heures maximum)	80 €	25 €	25 €
Conférence, réunion 1/2 journée sans repas ni apéritif (pas de location vaisselle) vidéo et sono incluses	250 €		
Manifestations Sociétés locales (tout compris)	65 €		

**Maison Janton**  
La Ferme du Chêne Clair  
Vente au détail :  
Mardi - Mercredi et Vendredi après-midi  
Rue du Chêne Clair - Le Pâquier  
01160 DRULLAT  
04 74 39 00 35

**Les Rochers de la Charbonne**  
Danielle GRAND  
Gérard JANTON  
Spécialistes  
Expérience 40 ans  
BIBULIANT  
39 (M) PAVÉ 60 CM  
Tél. 04 74 39 01 70  
MIEL - POLLEN - GELEE ROYALE - HYDROMIEL

**LE FOURNIL de Drullat**  
Boulangerie Pâtisserie  
06 76 71 62 28

**Patrick CHAVANT**  
PLOMBERIE • SANITAIRE  
ZINGUERIE  
CHAUFFAGE CENTRAL  
Rossettes-les-Basses - 01160 DRULLAT  
Tél. 04 74 39 00 35

**Entreprise de Terrassements et Travaux Publics**  
Ets CONTION Louis et Fils  
Rossettes - 01160 DRULLAT  
Tél./Fax 04 74 39 17 17  
→ Plâtres  
→ Planchers  
→ Carrez de bois  
→ Mixage de sables  
→ Sols de fond  
→ Tels. béton  
→ Remplacement

**GITE RURAL**  
Guy et Anette  
FATUREL  
Clos du Bois Duffe  
Le Roset  
01160 DRULLAT  
Tél. 04 74 39 10 23  
Du séjour à la convalescence  
vertueux | calme | insolite

**Le CHEVAL'AIN**  
Charcuterie Maison  
Michaël VIALON  
Commerçant Artisan  
Rue des Boeufs  
Hameau de Turgon  
01160 DRULLAT  
04 74 39 13 92  
00 07 00 50 00

**LACOMBE TP**  
Terrassement - VRD - Assainissement - Cour  
Pose de carrelage réversible d'eau  
Devis gratuit  
06 70 63 77 35  
Le Chêne Clair - 01160 DRULLAT  
sebastien.lacombe.tp@gmail.com

**ISOLATION**  
MARTINEZ  
04 74 39 12 38  
Fax : 04 74 39 09 56  
ECONOMIE - CONFORT - PROTECTION - SILENCE - PNE ET ENVIRONNEMENT  
Plus d'informations : Colas sur A 12 - 01160 Roset (45 km)

**AROMA Bien-Être**  
Nicolas GANGLOFF  
MASSAGE DÉTENTE  
AUX HERBES ESSENTIELLES  
AROMATHÉRAPIE - PHYTOTHÉRAPIE  
SUR RDV 06 84 30 72 97

**ETF Electricité**  
Ets : 06 80 44 00 05  
ELECTRICITE GENERALE  
DEPANNAGE  
SECURITE ELECTRIQUE  
06 79 00 51 16  
etf.electricite@free.fr  
Emanuel CASSAN  
01160 DRULLAT  
Neuf - rénovation - Tél  
TV - PC - Chauffage  
Automatismes  
Bilan et devis gratuit

**DANIEL GALLET**  
Viticulteur  
Vin pétillant  
Méthode ancestrale et traditionnelle  
Tél. 04 74 39 13 91

# Calendrier des fêtes 2017

## janvier

### Vendredi 6

17h00

- Forum des associations  
Salle polyvalente

18h30

- Cérémonie des vœux  
Salle polyvalente

### Dimanche 8

13h30

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
Salle polyvalente

### Samedi 14

11h00

- Repas du C.C.A.S. offert aux personnes âgées  
Salle polyvalente

## février

### Samedi 4

- Sainte Agathe  
Eglise de Druillat

### Dimanche 5

9h30

- Assemblée générale de l'amicale des Sapeurs-Pompiers  
Salle polyvalente

### Samedi 11

19h00

- Moules-frites et coinche du Comité d'animation  
Salle polyvalente

### Samedi 25

21h00

- Soirée « Choc des générations : la revanche ! » organisée par les Conscrits-Jeunes de Druillat  
Salle polyvalente

## mars

### Dimanche 5

13h30

- Loto du Sou des Ecoles  
Salle polyvalente

### Samedi 11

14h00

- Coinche du groupement régional de la Chasse  
Salle polyvalente

### Samedi 18

9h00

- Nettoyage de printemps  
11h00
- Banquet des classes en 2 et en 7  
Salle polyvalente

### Samedi 25

20h30

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
Salle polyvalente

### Dimanche 26

14h30

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation  
Salle polyvalente

## avril

### Samedi 1er

10h00

- Vente de saucisses Montbéliardes avec gratin du Comité de Jumelage Revermont - Ungureni

### Vendredi 7

20h00

- Assemblée générale de l'association A.D.D.  
Salle polyvalente
- Assemblée générale du Comité de Jumelage Revermont - Ungureni  
Salle des fêtes de Revonnas

### Samedi 08

10h00

- Vente d'andouillettes de la Société de chasse de Druillat  
Place du village

### Dimanche 09

13h30

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
Salle polyvalente

### Samedi 15

8h30

- Concours Lamy : 16 doublettes  
la boules des Roches

14h00

- Chasse aux œufs du Sou des écoles  
City stade / Aire de jeux

### Samedi 22

22h00

- Bal populaire organisé par les Conscrits de Druillat  
Salle polyvalente

### Samedi 22 – Dimanche 23

8h30 - 19h00

- Tournée des brioches organisée par les Conscrits de Druillat  
Balade dans les hameaux et le village

16h00

- Fête patronale - Présence des Forains (manèges, auto-scooters, stands de tirs, ...)
- Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'animation  
Place du village

### Dimanche 23

8h00

- Vente de gaufres par la Sauvegarde du Patrimoine  
Devant la mairie

12h00

- Repas friture pour tous au profit du C.C.A.S.  
Salle polyvalente

## mai

### Lundi 1er

10h00

- Vente de Galettes par le Club des Retraités  
Hameau du Roset

### Lundi 8

- Prix de la victoire du Vélo-Club de Druillat  
Pont d'Ain

10h30

- Cérémonie de commémoration et dépôt de gerbe au monument aux morts  
Place du village

- Vin d'honneur  
Salle polyvalente

14h30

- Balade gourmande dans le cadre des Culturiosités  
Départ place du village

### Lundi 8 – Dimanche 14

- Semaine des Culturiosités

### Dimanche 14

10h00

- Vente de tartes cuites au feu de bois des « Mordus du Carbu »  
Hameau de Turgon

### Samedi 20 – Dimanche 21

- Ball-trap organisé par la Société de chasse de Druillat : Ball-trap à Rossettes  
Hameau de Rossettes

### Jedi 25

8h30

- Concours de pétanque organisé par l'Amicale des Chaumes  
Hameau de la Ruaz

### Dimanche 28

6h00

- Vide-grenier du Sou des écoles  
City Stade / Aire de jeux



## juin

### Samedi 10

- Prix de La Tranclière du Vélo-Club de Druillat  
*La Tranclière*

### Vendredi 23

- Feux de la Saint Jean organisés par la Sauvegarde du patrimoine  
*Route de Pont d'ain*

### Samedi 24

- Fête de la Musique itinérante dans le village organisée par le Sou des écoles

### 14h00

- Course du Vélo-Club de Druillat  
*La Tranclière*

### 14h00

- Spectacle des « P'tits Mômes »  
*Salle polyvalente*

### 19h00

- Assemblée Générale Apple Jack Country  
*Salle polyvalente*

### Dimanche 25

- Concours 16 doubles par poules – 3ème et 4ème division organisé par la Boule des Roches  
*Hameau de Turgon*

## juillet

### Samedi 1er

- Fête d'été organisée par le Comité d'Animation – Repas – Feux d'artifice – Bal populaire  
*City stade / Aire de jeux*

### Samedi 8

- Après-midi « mousse » pour les enfants organisée par les Conscrits – Jeunes de Druillat  
*City stade / Aire de jeux*

### 22h00

- Fête de plein air organisée par l'Association des Conscrits – Jeunes de Druillat  
*City stade / Aire de jeux*

### Vendredi 14

- Cérémonie de la Fête Nationale & vin d'honneur  
*Place du village*

## août

### Samedi 5

- Challenge Mory : 16 doublettes  
*La boule des Roches*

### Samedi 19

- Concours amical « doublettes mixtes » ouvert à tous organisé par la Boule des Roches  
*Hameau de Turgon*

### Samedi 26

- But d'honneur de la Boule des Roches  
*Hameau de Turgon*

## septembre

### Vendredi 8

- Assemblée générale du Sou des Ecoles

### 21h00

- Assemblée générale des associations Conscrits et Jeunes de Druillat  
*Salle des jeunes*

### Samedi 16

- Journée découverte du patrimoine organisé par la Sauvegarde du patrimoine  
*Rendez-vous sur la place du village*

## octobre

### Dimanche 1er

- Tournée de brioches du Sou des écoles

### Mercredi 4

- Assemblée générale de Gym Druillat  
*Salle des jeunes*

### Vendredi 6

- Assemblée générale de l'association AC LGV  
*Salle polyvalente*

### Samedi 7

- Vente de bressiflette organisée par l'association ADD

### Vendredi 13

- Assemblée générale du Comité d'animation  
*Salle polyvalente*

### Samedi 14

- Dépillage du maïs organisé par la Sauvegarde du patrimoine  
*Place du village*

### Samedi 28

- Assemblée générale de la Sauvegarde du patrimoine  
*Ancienne garderie*

## novembre

### Jeudi 2

- Préparation du calendrier des Fêtes de 2018  
*Mairie*

### 20h00

- Rencontre avec les nouveaux habitants  
*Mairie*

### Samedi 4

- Vente de choucroute organisée par l'Amicale des Pompiers  
*Place du village*

### Dimanche 5

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country  
*Salle polyvalente*

### Samedi 11

- Assemblée Générale des Anciens Combattants  
*Salle du conseil*

### 11h00

- Cérémonie de commémoration et dépôt de gerbe au Monument aux Morts  
*Place du village*

- Vin d'honneur  
*Salle polyvalente*

- Banquet des Anciens Combattants

### Dimanche 12

- Thé dansant Comité de Jumelage  
*Salle des fêtes de Tossiat ou Saint Martin du Mont*

### Dimanche 26

- Concert des Chantoues  
*Certines*

## décembre

### Samedi 2

- Vente de boudin de l'Amicale du Roset  
*Hameau du Roset*

### 16h00

- « Druill'artistes » exposition artisanale gaufres, soupe, vin chaud...  
Visite du père Noël aux environs de 18h00  
*Place du village*

### Dimanche 10

- Marche pour le Téléthon organisé par le comité d'animation  
*Local des associations*
- Présentation du calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
*Visite dans les hameaux*

### Lundi 11

- Présentation du Calendrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers  
*Village*

### Samedi 16

- Course pédestre du Sou des Ecoles  
*City stade / Aire de jeux*

### Vendredi 22

- Arbre de Noël organisé par l'Amicale des Pompiers  
*Salle polyvalente*

## Numéros de téléphones utiles

**Mairie**  
Téléphone..... 04 74 39 07 98  
Fax.....04 74 39 13 57  
Courriel ..... mairiedruillat@wanadoo.fr  
Site internet .....www.druillat.fr

Groupe scolaire .....04 74 39 10 09  
Cantine ..... 04 74 39 04 07  
Garderie ..... 04 74 39 04 07  
Salle polyvalente ..... 04 74 39 04 07  
Paroisse.....04 74 39 03 65

Communauté d'agglomération du bassin de  
Bourg en Bresse ..... 04 74 24 75 15  
Antenne La Tranclière..... 04 74 42 65 03  
Ecole de musique communautaire . 06 08 76 21 98

Centre communal d'action sociale  
CCAS (Mairie) ..... 04 74 39 07 98  
Centre social de Pont d'Ain ..... 04 74 39 07 21

**ADAPA**  
- Poncin (correspondante locale) 04 74 37 27 67  
- Bourg-en-Bresse.....04 74 45 51 70  
ADMR..... 04 74 25 00 99

France Télécom SAV.....1013  
.....ou 08 00 10 13 69  
La Poste de Pont d'Ain .....04 74 39 76 10  
.....04 74 39 17 44  
SOGEDO ..... 04 74 61 02 14  
EDF dépannage..... 08 10 33 30 31  
Météo Ambérieu-en-Bugey..... 08 92 68 02 01  
Allo Service public..... 3939  
Conciliateur ..... 04 74 39 06 99  
Préfecture standard ..... 04 74 32 30 00  
Taxi Franck THOMAS..... 06 63 78 33 23  
Taxi Joël ST-SULPICE ..... 06 73 30 72 36  
Gîte rural - Guy PATUREL Le Roset.. 04 74 39 15 23  
Gîte rural - La Grange de Turgon .04 74 23 82 66

## Les assistantes maternelles

**Le Village**  
Emmanuelle BATHREZ ..... 06 75 77 53 16  
Fabienne CHARBONNEL.....09 52 44 93 98  
Fabienne CONTION..... 06 24 92 32 59

**La Ruaz**  
Ingrid LOCHET..... 06 67 11 93 24  
Maryse MICHON ..... 04 74 39 00 45

**Rosettes**  
Noëlle BERNARD..... 04 74 39 05 61  
Jacqueline GAUTHERON .....04 74 39 10 30

**Turgon**  
Carole BUFFET ..... 04 74 38 05 42  
Patricia CHANEL ..... 04 74 39 14 14  
Martine DUFOURCET ..... 04 74 39 14 84

## Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55  
Pompiers de Druillat ..... 18 ou 04 74 39 19 63  
SAMU ..... 15 ou 04 74 23 15 15  
Centre de secours de Pont d'Ain..... 04 74 39 05 88  
Centre anti poison de Lyon ..... 04 72 11 69 11  
Maison médicale de Pont d'Ain..... 04 74 39 79 00  
Maison médicale de Tossiat..... 04 74 55 22 56  
Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 46 47  
Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse ..... 04 74 45 64 45  
Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey ..... 04 74 38 95 95

**TAXI Franck THOMAS**  
TOUTES PAYSAGES  
06.63.78.33.23

**ENSEIGNES - SIGNALÉTIQUE**  
Route des Batailles - 01160 Druillat  
Tél : 04 74 39 01 29 - Fax : 04 74 39 11 54  
Email : info@couetteux.com  
COUETTEUX ASSOCIÉS

**Studio VITUPY**  
Conseillers en Gestion de Patrimoine  
- Location  
- Packages en Italie  
- Transports  
- Voyages en Les Alpes  
- Réservations Hôtels, Air, Ferries  
579 Route des batailles - 01160 DRUILLAT  
s.vitupy@gmail.com - Tél. : 06 84 74 01 27  
N° Orias : 16004091

**PAQUET ELECTRICITE**  
Électricité Générale - Bâtiments et Industries  
Chauffage électrique  
LA RUAZ  
01 160 DRUILLAT  
04 74 39 04 70  
Fax 04 74 39 04 69 / Mail paquet.electricite@orange.fr

**LAMBERT Jean-Christophe**  
PAYSAGISTE  
04 74 39 13 76 / 06 15 41 36 35  
Le Roset - Route des Bois  
01160 DRUILLAT  
jchristophe.lambert@orange.fr

**SERRANO CARRIAGE**  
- Vente, pose, carterage, filaire, manèges - Magasin exposition  
Respect du Travail et des délais  
Tél : 04 74 39 14 58  
Mobile : 06 94 39 65 82  
24 Le Millard - 69300 SAINT MARTIN DU MONT  
email : carriage.serrano@orange.fr

**Café-Restaurant Paquet**  
04 74 39 15 42  
Place du Village  
01160 DRUILLAT  
Tél : 04 74 39 15 42  
www.cafepaquet.com

**Mikephoto**  
SURIANO Mickael  
Photographe de Mariage  
Route de Pont d'Ain  
01160 DRUILLAT  
04 74 34 87 20  
www.mikephoto.fr

**MAINT.T.I.B**  
Maintenance Technique Industrielle Générale  
**ELECTRICITE GENERALE**  
PLOMBERIE - VENTILATION  
01160 DRUILLAT  
TEL : 09.83.59.71.54 - Port : 06.61.40.05.48  
info@maint-tib.fr - http://maint-tib.fr/index.html  
Installations Nouvelles  
Rénovations  
Mises aux Normes  
Dépannages

**L'Auberge du Mas Pommier**  
vous convie à une halte savoureuse  
Route Nationale 75 - 01160 DRUILLAT  
Tél. 04 74 39 17 40

# ..... Vie associative

## Les mordus du carbu .....

En 2017, les 23 membres du club des Mordus du Carbu fêteront les **10 ans du club**.

Dix ans déjà que nous enfourchons nos motos pour partir à la découverte des beautés de la France. Certaines sorties se font sur la journée, organisées au dernier moment quand le temps s'annonce beau. D'autres sont planifiées à l'avance et durent 2 ou 3 jours.

Nos motivations et nos objectifs ne sont pas toujours les mêmes :

- **Tourisme** : un splendide tour du Mont Blanc via les cols des Petit et Grand Saint Bernard.
- **Souvenir** : nous sommes allés dans les Alpes Maritimes à Opio, en souvenir de Coluche, parcourir les routes où il a trouvé la mort dans un accident de circulation il y a 30 ans.
- **Culture** : un week-end en Ardèche consacré à la visite de la grotte préhistorique de Vallon Pont d'Arc (grotte Chauvet) superbement reconstituée au milieu de la garrigue ardéchoise.
- **Gastronomie** : une virée à Morteau en Franche-Comté pour déguster des saucisses de Morteau mais aussi visiter un tuyé, et aller voir les sources et le Saut du Doubs.

Certains membres s'adonnent aussi à une pratique sportive de la moto sur circuit, à la Bresse, notamment. Nous avons aussi débuté l'activité compétition, en participant entre autres à la course de côte du Petit Abergement. (voir photo)



traditionnelle vente de galettes cuites au feu de bois, au mois d'avril à Turgon. C'est beaucoup de travail pour tous les membres du club car il y a aussi buvette et repas sur place mais nous avons toujours beaucoup de succès !

En novembre, nous avons également organisé une diffusion sur grand écran du Grand Prix moto de Valence avec repas.

Contact : pour de plus amples renseignements sur notre club et nos activités : [buffet.christian@wanadoo.fr](mailto:buffet.christian@wanadoo.fr)

## Sou des écoles.....

Cette année encore, les enfants de l'école de Druillat vont pouvoir profiter de diverses activités et sorties grâce aux fonds générés par les différentes manifestations organisées par le Sou. Suite à la belle réussite de la course au Sou, une deuxième édition aura lieu ainsi que la vente des brioches, le Loto, le Vide grenier...

Toutes ces manifestations se déroulent dans une ambiance bon enfant et ne sont possibles que grâce au dévouement des bénévoles du Sou dont chacun de vous peut faire partie. Venez donc nombreux, nous rejoindre. À noter que vous pouvez dorénavant suivre l'actualité du Sou via la page Facebook Sou des écoles de Druillat.

• Belle participation pour la 1ère course au sou le 17 décembre 2016



## AC LGV : Mission impossible...réussie ! .....

4,1 km de protections acoustiques autoroutières vont être opérationnelles

Au départ beaucoup d'habitants de notre commune et des communes environnantes pensaient que cela allait être impossible ! Et pourtant il faut se rendre à l'évidence : la raison et notre ténacité l'ont emporté. Les protections acoustiques pour le hameau de Rosettes (1130m hauteur 2m50) sont en place et celles pour le village (1060m hauteur 2m50) le seront en 2017 (semaines 8 à 25). Celles de Pont d'Ain ont débuté et celles de Varambon seront effectives l'année prochaine. Notre association AC LGV, s'est battue pendant 5 ans, avec les élus nationaux et locaux, la DDT et la préfecture, contre APRR, pour obtenir ces protections du fait de l'augmentation des bruits autoroutiers sur l'ensemble du secteur.

Restent des regrets :

- Bien sûr si nous avons obtenu plus de 4,1 km cela aurait été beaucoup mieux !
- Bien sûr si les protections avaient été plus hautes, cela aurait été plus efficace !

Mais malgré notre force nous n'avons pas pu obtenir plus...le nœud autoroutier est mal placé au niveau sonore pour notre commune et certains secteurs sont difficiles voire impossibles à équiper.



Il reste maintenant à évaluer l'impact sonore de ces protections sur notre environnement. Nous espérons qu'elles amélioreront un peu le bruit autoroutier qui a envahi une grande partie de notre village et certains hameaux.

Cela reste, j'en suis sûr, une première dans notre pays, face à une société autoroutière. Merci à celles et ceux qui ont cru en notre action.

## Comité d'Animation .....

Le Comité d'Animation, présidé par Josette CHANEL, se fait un devoir d'animer la commune du mieux possible tout au long de l'année.

Le concert des Chantuses et l'après-midi des Druillartistes ont clos l'année 2016 dans la joie et la bonne humeur.

Après un court répit de début d'année, le Comité a renouvelé sa soirée moules / frites suivie du concours de coinche.

La fête d'été de début juillet rassemble un public nombreux : Est-ce pour le repas, est-ce pour la piste de danse ou encore pour le feu d'artifice ? Il est vrai que tous les participants peuvent y trouver leur bonheur.

La réussite de ces activités est due à toutes les personnes du Comité d'Animation ainsi que tous les bénévoles qui apportent leur aide et qui sont chaleureusement remerciés.



Les 2 représentations théâtrales ont encore attiré beaucoup de spectateurs qui sont tous repartis très enchantés en promettant de revenir l'année prochaine.

La présidente, Madame Josette CHANEL, ainsi que tous les membres du Comité vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2017.

# ..... Vie associative

## Gym Druillat .....



L'association Gymnastique volontaire est devenue « Gym Druillat ».

La nouvelle saison démarre avec un nouvel élan :

- Modification des statuts,
- Renouvellement du bureau,
- Affluence importante de nouveaux adhérents,
- Baisse de la cotisation.

Composition du bureau :

- Présidente : EMIN Sylvie.....Tél : 06 79 84 19 25
- Adjointe : LAMBERT Josiane.....Tél : 06 23 19 13 38
- Secrétaire : PELLETIER Roland.....Tél : 06 75 35 86 52
- Trésorière : LEBERER Nadine.....Tél : 04 74 39 22 05

Deux cours de gym, gym douce de 18 h 15 à 19 h 15 et gym tonique de 19 h 30 à 20 h 30 sont proposés chaque mercredi, ouverts à tous (mixte) à la salle des fêtes.

La cotisation est de 90 € à l'année, dégressive en cours d'année, elle vous permettra de pratiquer la gym douce, la gym tonique ou les deux si le cœur vous en dit.

Les cours sont animés par Claude RAVEZ, ils sont très variés, dynamiques, dans la tendance actuelle. (Zumba, Pilates, cardio, renforcement musculaire, step, stretching...)

Le mieux c'est de venir découvrir avec nous, alors on vous attend.



# Les Conscrits et le Club des Jeunes .....

• Les conscrits et les jeunes sur leur 31 pour le week-end d'intégration.



L'Amicale des Conscrits de Druillat et le Club des Jeunes sont deux associations distinctes qui regroupent pour la première, des jeunes âgés de 18 à 20 ans ; pour la deuxième, ceux de 18 à 25 ans. L'ensemble des jeunes sont des habitants de la commune ou de villages environnants mais dont la scolarité s'est faite à Druillat. Les deux associations travaillent conjointement afin de pouvoir créer ou perpétuer des événements au sein du village. Ce désir d'animer celui-ci est partagé par l'ensemble des membres et nous vous invitons grandement à venir #Kiffer avec nous.

Nous avons dernièrement créé un nouvel événement durant le mois d'octobre, qui fut un véritable succès pour les jeunes de Druillat comme pour ceux des alentours, prêts à parcourir de nombreux kilomètres car des personnes de Bourgoin-Jallieu, d'autres de Lyon ou encore de Grenoble, se sont déplacées. Nous remercions d'ailleurs, la société de décoration « Jean-Yves<sup>2</sup> » pour son travail magnifique lors de notre « 1er Grand Bal d'Halloween ».

Nous allons cette année nous consacrer à l'évolution de nos événements pour des prestations plus haut de gamme. D'ailleurs, pour les personnes qui avaient déjà eu l'occasion de participer à l'événement de l'année 2013, nous vous invitons grandement à revenir pour la « Soirée Chocs des Générations : Années 80 ⚡ Années 2000 – LA REVANCHE ! » qui se déroulera le 25 février 2017.

Nos équipements (canapés, réfrigérateurs, armoires...) commencent à être vétustes et nous avons peu de moyens pour les remplacer. Si vous vous débarrassez de matériel quelconque :

MERCI DE PENSER À NOUS !

Anthony : 06.60.21.60.51 / [ponthus.anthony@gmail.com](mailto:ponthus.anthony@gmail.com)

Les Conscrits, eux, perpétuent les traditionnelles manifestations de la vogue de la Saint-Georges. Ils entameront alors leur célèbre tournée des brioche. Le samedi soir, ils organiseront également le « Bal des Conscrits », qui cette année, accueillera l'ensemble des associations de Conscrits et Jeunes du département. Une rencontre qui ne s'est encore jamais réalisée à Druillat.

Passer des instants auprès des habitants de notre cher village est pour nous primordial, compte-tenu de l'hospitalité que nos villageois nous réservent lors de la tournée et c'est un week-end qui généralement reste gravé dans la mémoire des jeunes druillatis.

Pour cet été, il est envisagé de transformer notre traditionnel Bal Mousse. Depuis la rentrée, nous essayons vraiment de retravailler sur cette manifestation très coûteuse et de moins en moins prisée pour en faire le nouveau rendez-vous de l'été pour les jeunes, et moins jeunes, du département. Chers parents, rassurez – vous, l'après-midi des

# ..... Vie associative

enfants, qui commence à bien fonctionner (et on vous en remercie), va être conservée mais différente pour toujours le plaisir des petits et des grands.

L'argent récolté lors de ces événements, nous permet d'organiser différentes sorties (restauration, foot en salle, paintball, accrobranche...) afin de nous rassembler autour de cette belle amitié.

Les associations ainsi que nos événements sont ouverts à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Les membres de nos associations et moi-même, vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et nous espérons vous voir prochainement dans nos manifestations.

## Apple Jack Country .....

Suite à la dissolution de l'association « Country 66 » fin juin 2016, six adhérentes fortement motivées et passionnées par la danse « country » ont décidé de créer APPLE JACK COUNTRY qui a donc vu le jour début août 2016.

Avec l'aide de Christine SALOMON, notre animatrice, nous avons lancé dès le lundi 29 août 2016, une soirée portes-ouvertes où plusieurs personnes sont venues découvrir et s'initier à la danse country.

Les nombreux « step turn », les quelques « shuffle » et autres « kick and vine » ont décidé 27 « danseurs » à venir fouler chaque semaine le parquet de la salle des fêtes de notre commune.

Pour la saison 2016-2017, nous proposons :

- Cours Débutants : le lundi de 19 h à 20 h 30
- Novices/intermédiaires : le mercredi de 20 h 30 à 22 h et le lundi de 20 h 30 à 22 h pour des révisions.

Un après-midi CD a déjà été organisé le dimanche 06 novembre 2016, un vif succès. Les danseurs des clubs voisins mais également ceux plus éloignés se sont retrouvés et ont mis en pratique les chorégraphies selon la playlist concoctée par Christine.

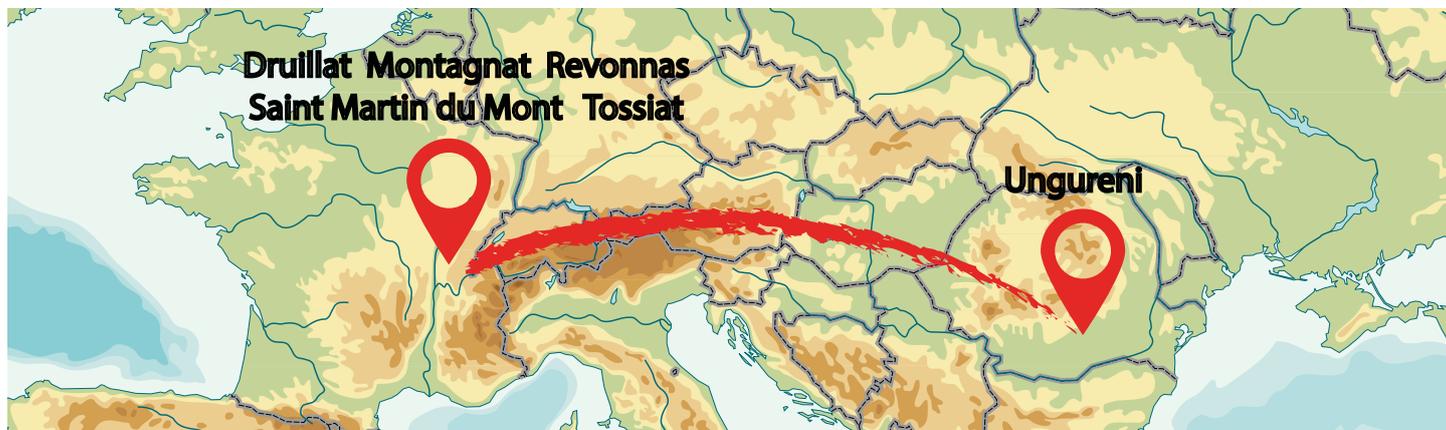
Deux autres après-midi sont programmées en 2017 : le dimanche 8 janvier et le dimanche 9 avril

Convivialité, ambiance détendue et plaisir de danser sont trois éléments que vous recherchez ?

Contactez nous : [applejack.druillat@gmail.com](mailto:applejack.druillat@gmail.com)  
ou Facebook : Apple Jack Country



# Comité de jumelage Revermont – Ungureni.....



« Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits » déclarait Jean BARETH, l'un des pères fondateurs du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

1990 : première rencontre en Roumanie et découverte de notre commune partenaire.

La Roumanie s'est depuis bien transformée, tout en gardant ses rites ancestraux, ses paysages naturels et en valorisant ses sites touristiques. La modernisation de l'économie et la démocratisation des institutions ont permis son entrée dans l'Union Européenne en 2007. Ungureni, commune rurale de 8 000 habitants, s'est dotée d'infrastructures, de commerces et d'artisanat. Elle est devenue une commune active, malgré sa position dans l'un des départements les plus pauvres de Roumanie. Nos amis enseignants et élèves des 12 groupes scolaires du collège et du lycée connaissent de meilleures conditions matérielles. La nouvelle génération se projette dans un avenir d'ouverture et d'échanges.

Malgré les 2 400 kilomètres qui séparent nos territoires, de nombreuses rencontres ont été concrétisées, dans notre région ou en Roumanie, à la satisfaction de tous les participants.

Il s'avère que réaliser nos échanges, nécessairement lointains, a un coût de plus en plus important (pour le transport particulièrement). Il est indispensable de solliciter diverses instances pour obtenir des fonds, notamment celles de la commission européenne. Les exigences techniques et administratives sont elles aussi de plus en plus complexes pour le montage des dossiers et l'attribution des subventions plus aléatoire dans la conjoncture européenne actuelle. Les bénévoles de notre équipe, dont certains sont fidèles depuis 25 ans, pourront-ils poursuivre cet engagement qui demande une aussi grande disponibilité ? Nos amis d'Ungureni, pour la plupart en activité professionnelle, pourront-ils continuer à s'impliquer autant ?

2016 a donc été une année de pause et de réflexion sur les perspectives d'avenir du jumelage. La préparation du projet de rencontre en Roumanie

évoquée pour l'été 2017, a été reportée. Peut-être sera-t-il réalisable en 2018 si les conditions sont réunies, en France et en Roumanie.

Le comité a mené à bien les activités locales habituelles :

- Vente de saucisses de Montbéliard et gratin dauphinois cuisinés dans le tout nouveau four communal de Saint-Martin-du-Mont,
- Thé dansant, animé par Christian RICHARD, à Drulliat,
- Participation aux échanges organisés par la coordination départementale des communes jumelées de l'Ain à Châtillon-sur-Chalaronne et Ambérieu-en-Bugey,
- Assemblée générale à Montagnat en avril, en présence des représentants des municipalités.

Les membres du comité vous invitent à venir le rejoindre et à apporter vos idées et vos compétences, afin que se perpétuent ces échanges enrichissants. Venez participer à notre prochaine assemblée générale pour mieux connaître les objectifs culturels, humains et touristiques des actions de jumelage et peut-être découvrir la Roumanie !

Nos activités 2017 :

- Samedi 1er avril : Vente de saucisses de Montbéliard et de gratin dauphinois dans nos 5 communes,
- Vendredi 7 avril : Assemblée générale à Revonnas,
- Dimanche 12 novembre : Thé dansant à Tossiat.

CONTACTS

Présidente : Jacqueline PEULET Revonnas  
jacqueline.peulet@wanadoo.fr 06 76 34 14 33

*\*Notre amie Denise MAINEULT, nous a quittés récemment. Avec son époux Jean, Maire de Revonnas jusqu'en 2008, Denise a participé à nos actions durant de longues années, en particulier lors des échanges scolaires mis en œuvre entre les élèves de Revonnas et Ungureni. Une amitié sincère la liait à de nombreuses personnes d'Ungureni qui, comme nous tous, n'oublieront pas sa générosité et son dévouement.*

# ..... Vie associative

## Vélo club de Druillat .....

A l'ouverture de l'AG, le président était ravi du grand nombre de participants et de l'arrivée de nouvelles personnes désirant rejoindre le club. Le bilan sur les participations des licenciés sur les différentes manifestations, Courses en ligne, cyclos sportives, contre la montre s'est avéré bon avec des places honorables. Sébastien FLEURY a détaillé les comptes et s'est satisfait du bon fonctionnement des finances du club.

La soirée s'est terminée par un repas où l'ambiance était de la partie.

Les licences resteront pour 2017 au tarif de 63 €.

Les manifestations du club en 2017 seront les suivantes :

- Le prix de la victoire du lundi 8 mai à Pont d'Ain,
- Le prix de La Tranclière le samedi 10 juin.
- Un nouveau jeu de maillots sera remis en février

La page d'infos du Vélo club via le site de la commune de Druillat, sera mise plus en valeur.

**Les entraînements hivernaux :** Le vélo club propose des sorties de groupe à allure modérée pour permettre de faire connaissance avec le vélo au sein d'un club. Rassemblement est donné le samedi, place de la croix de Druillat, à 13h30.

Pour toutes infos contacter  
BELLON Daniel : Dabellon@wanadoo.fr  
04.74.39.03.79 06.14.85.92.83



## Team moto du chêne clair .....

Cette année trois participations au championnat de France « Endurance Power moins de 25 CV » avec une 4<sup>ème</sup> place à Varennes-sur-Allier, une 7<sup>ème</sup> place au Creusot et une 1<sup>ère</sup> place à Saint-Laurent-de-Mûre pour l'équipage Maxence-Alexis BURATO avec leur 125 YAMAHA YZF.

Alexis a également participé cet été au « 23 heures 60 du Mans » [endurance sur le circuit de kart international Alain PROST au Mans avec cinq pilotes qui se relayent pendant 24 heures sur la même moto]. Alexis a fait une très bonne prestation puisqu'il a réalisé le meilleur chrono de l'équipage qui comptait pourtant des pilotes expérimentés et a donc

eu la responsabilité de prendre le départ malgré son jeune âge (un des plus jeunes de cette épreuve). Tout s'est très bien passé sur cette 150 HONDA CBR qui à force de doubler des concurrents était à la 4<sup>ème</sup> place du général. Malheureusement à mi-course vers 2 heures du matin une panne de haut moteur irréparable sur place a contraint l'équipage à l'abandon.

Cette expérience ayant, malgré l'énorme déception, bien plu à notre pilote, il est bien possible que Druillat soit à nouveau représenté au Mans en 2017... Affaire à suivre.



# La Sauvegarde du Patrimoine .....

• Soirée Tzigane



Lorsque l'on parle de sauvegarder le patrimoine à Druillat, certains pensent « le patrimoine est moindre chez nous et il est sauvegardé depuis bien longtemps ». Il est vrai que depuis des années beaucoup de choses ont été faites. Pourtant rien n'est figé et il faut rester vigilant chaque jour.

Dernièrement à Mas Pommier, la plaque commémorative marquant le lieu où Charles MATHON, international de rugby, fut assassiné durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, a été recouverte maladroitement de peinture lors de travaux de rafraîchissement. La Sauvegarde a alerté la municipalité pour la remise en état de celle-ci, témoin des heures troubles de notre passé.

Dans un autre domaine, le lavoir sous le clocher, est par ses dimensions et sa situation assez remarquable. Sa toiture, restaurée partiellement dans

les années 70, montre à nouveau des signes de faiblesse et quelques infiltrations. La végétation qui l'entoure est partie à l'assaut de ce géant, prête à l'engloutir sous un écrin de lierres et de ronces. La Sauvegarde a contacté des entreprises afin de réaliser des devis de restauration...

La Sauvegarde est et sera présente lors d'activités telles que les feux de la Saint Jean, le dépillage du maïs ou les journées européennes du patrimoine cette année. Ses recherches de documents ou d'informations sur le passé de notre village et de son environnement proche sont le fil rouge de ses membres actifs, quels que soient l'époque, le thème ou le lieu.

N'hésitez pas à nous contacter pour des infos, des renseignements ou pour nous rejoindre. Bonne année 2017 à toutes et tous.

# C.P.I. ....



Une nouvelle année vient de s'écouler pour notre compagnie de pompiers. Elle fut rythmée par son lot d'interventions, marquée cette année par un gros feu de stockage de bois et de matériel.

Nous avons continué à nous former au cours de nos manœuvres mensuelles : incendie, secourisme...



Cette année cinq de nos pompiers ont suivi des formations :

- Trois à l'avancement au grade de caporal,
- Un à la lutte incendie afin de finir sa formation initiale et d'être opérationnel pour toutes les interventions,
- Une à la protection des biens et de l'environnement, qui lui permet de compléter sa formation initiale.

# Vie associative

Tous ces stages représentent quatorze journées de formation.

Cette année, le sergent Guy CHANEL a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté la compagnie au mois de juillet. Il reste cependant membre de l'amicale, comme tous nos pompiers retraités.

Nous n'avons malheureusement pas eu de nouvelle recrue. Nous devrions pouvoir recruter au cours de cette nouvelle année. Nous recherchons toujours des volontaires pour nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Vous pouvez nous joindre à la mairie ou en appelant le chef de centre : le lieutenant David MAURAND au 04 74 39 18 72 ou encore en venant nous voir en manœuvre.

L'amicale a permis à nos pompiers actifs et retraités de profiter de moments de détente. Une sortie a été organisée à Lyon avec :

- Visite de la basilique de Fourvière et de la cathédrale Saint-Jean,

- Visite du Vieux Lyon et de son funiculaire,
- Repas dans un bouchon lyonnais,
- Visite du musée des pompiers du Rhône.

L'arbre de Noël avec la venue du Père Noël et la distribution des cadeaux a aussi permis à tout le monde de se retrouver pour la plus grande joie des petits et des grands.

Nous avons reconduit notre vente de choucroute à emporter qui, grâce à vous, rencontre toujours un grand succès.

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous nous réservez lors de la tournée des calendriers.

La compagnie des pompiers et l'amicale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

## Banquet des classes en 1 et 6 de Druillat.....

La journée des classes en 1 & 6 de Druillat s'est déroulée le samedi 19 mars 2016.

Une journée de liesse qui a bénéficié d'un soleil printanier et qui a débuté le vendredi par une visite amicale aux deux doyens du village âgés de 95 ans, Mme Maria LÉON et M. René JOLIVET qui se sont vus remettre une composition florale et un panier garni.

Samedi matin les 70 classards, dont certains de Varambon, ont procédé à un dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis ont formé une vague qui a sillonné le village au son de l'accordéon dans la joie et la bonne humeur. Après la séance photo par classe, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour l'apéritif suivi d'un excellent repas servi par le Restaurant La Fontaine.

L'animateur Christian RICHARD a su mettre l'ambiance tout au long de la journée adaptant son répertoire à toutes les tranches d'âge et tous

se sont séparés tard dans la soirée après la gratinée appréciée par tous qu'avait pris soin de préparer le quadragénaire et boucher Jérôme.

L'équipe du Président Guy CHANEL a su fédérer bon nombre de classards pour que cette journée soit une réussite mais regrette un manque chez les jeunes.

Cette journée est toujours un moment de convivialité et de retrouvailles car certains ne se sont pas revus depuis la fin de leur scolarité et ont plaisir à partager de beaux souvenirs. Ne laissons pas perdre ces traditions qui réunissent également toutes les tranches d'âge.

Rendez-vous est déjà pris pour 2021.

Le repas des classes en 2 et en 7 aura lieu le 18/03/2017



## Les Druillatis au XIXe siècle

### Leurs professions, leurs statuts.

Aujourd'hui, les Druillatis que nous sommes avons tous des professions bien différentes. Certains sont commerçants, artisans, de profession libérale, ou encore fonctionnaires. D'autres sont militaires (la proximité de la base d'Ambérieu y est pour beaucoup) et un certain nombre n'exercent plus leur profession car ils sont à la retraite. Quelques rares familles (moins de 10%) vivent encore du travail de la terre, ce sont les derniers agriculteurs du village.

Au XIXe siècle, les habitants de la commune sont, pour la plupart, cultivateurs (80 % environ). Le mari lui est nommé chef de famille et propriétaire si la ferme lui appartient. Ceux qui ne sont pas propriétaires sont fermiers, domestiques ou journaliers et sont alors rattachés à l'exploitation pour laquelle ils travaillent. Souvent l'épouse est qualifiée sans profession ou nourrice si un enfant est accueilli de l'hospice de la charité ou de l'hôtel Dieu. D'autres femmes exercent un métier comme corsetière, couturière, lingère, cuisinière, meunière, institutrice...

• Outils d'autrefois utilisés pour les travaux des champs



Les hameaux de La Ruaz, du Roset, de Montbègue et des Rossettes sont, sans surprise (car ne faisant pas partie du bourg), des lieux où l'activité agricole est la plus représentée. Pour autant un métier ressort de manière régulière : tisserand. Ce métier est représenté dans tous les hameaux de la commune, le bourg compris ; même chose pour les cabaretiers. Dans ce cas le mari est cabaretier et son épouse est repasseuse ou épicière. Quasiment tous les hameaux possédaient leur café où le patron avait une deuxième activité, souvent cultivateur. Chaque hameau constituait une communauté d'une relative harmonie.

A Turgon, la vigne n'apparaît pas dans les professions des habitants ; aucun vigneron, ni tonnelier et encore moins de terme de viticulteur. Beaucoup sont cultivateurs et la vigne entrait dans leurs activités de polyculture. Par contre on retrouve un lien avec la pierre et les carrières (tailleurs de pierres ou carriers). Mais il existe aussi, des aubergistes, des cuisinières, des marchands, des voituriers et des charrons...

Au Cruix où la vigne tenait une grande part, notamment dans le vallon dit « des vignes du Cruix », la profession de cerclier est régulièrement

représentée. On peut noter la présence également d'un voiturier et d'un maréchal-ferrant charron.

A Mas Pommier, l'activité de restauration est déjà en place. On note sans surprise les professions d'aubergiste, de cuisinière, mais aussi de repasseuse ou de blanchisseuse. Quant à La Planche, un métier nouveau apparaît avec la toute nouvelle ligne « PLM » (Paris-Lyon-Méditerranée) : le garde ligne. Il deviendra garde barrière, profession qui disparaîtra bientôt.

Au village, bien évidemment, l'éventail des professions est plus large. Cela nous apporte des informations sur les métiers exercés. On trouve donc pêle-mêle aubergiste, cuisinier charron, cordonnier, et également postillon (qui transportait à cheval le courrier de la poste), un cocher, un « blatier » (marchand de produits issus du blé), sabotier, menuisier et maçon.

Au service de tous on rencontre également un cantonnier, un cantonnier chef, un garde champêtre et un garde-chasse (privée), plusieurs institutrices et institutrices, ainsi qu'une sage-femme. Les tailleurs de pierres côtoient les tailleurs d'habits, une corsetière, des tisserands et même un peigneur de chanvre.

Le service religieux est assuré par le curé, desservant de la paroisse et le marguillier s'occupe des cloches. En 1841, on note la présence de cinq religieuses, sans doute à Druillat pour l'enseignement des enfants et/ou des adultes car l'illettrisme était important à cette époque.

A noter que les trois moulins du territoire communal (celui de Rossettes, du pont de Suran et sous le clocher) sont pourvoyeurs de meuniers, qu'ils soient chef de famille ou non. Ils sont alors nommés meunier ou domestique meunier au service d'un chef d'un patron.

Les enfants ne sont pas oubliés de ces recensements. Dès l'âge de 7 ans et jusqu'à l'âge de 13 ou 15 ans pour les filles, ils gardent le bétail. Là, ils seront nommés « berger » dans la plupart des familles de cultivateurs. Quant aux plus âgés sans revenus, s'ils sont cultivateurs, ils sont dits « cultivateurs indigents », ou tout simplement indigents.

Enfin quelques métiers sortent de l'ordinaire ou apparaissent de manière unique comme : aiguiser, mécanicien, plâtrier, terrassier, cocher ou garde-chasse. Une dizaine de druillatis avaient une profession toujours d'actualité : rentier.

Toutes ces indications révèlent la grande diversité des métiers pratiqués par nos prédécesseurs. Ces informations vous auront peut-être rappelé un parent, un aïeul ou un voisin dont le métier et les souvenirs vous seraient parvenus par le biais d'une histoire, d'une anecdote ou d'un outil.

N'hésitez pas alors, venez nous en parler pour remonter ensemble le fil du temps. Vous pouvez nous contacter au 04 74 39 19 11 ou par mail : [lesixducruix@wanadoo.fr](mailto:lesixducruix@wanadoo.fr)

*Guy Charbonnier*

Nos sources : archives départementales de l'Ain  
Recensement de population de 1841 à 1896  
Archives : La sauvegarde du patrimoine

## Parrainages républicains

Le parrainage républicain est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Le parrainage républicain remonte à la révolution française, à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a été institué par le décret du 20 prairial an II, le 8 juin 1794.

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, il connaît ces dernières années un engouement croissant en France. Alors qu'il a été autrefois instauré comme une mesure anticléricale, le parrainage

républicain est aujourd'hui plutôt considéré comme un complément ou une alternative au baptême religieux.

Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique.

La cérémonie se déroule à la mairie.

Aussi, pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.



Lenny et Noam  
KEOHMOUNKOUNG

le 23 juillet 2016



Armand THIER

le 20 août 2016

# Mariages .....



**Katia SERRA & Arnaud PAQUET**

le 6 août 2016

**Séverine CREPIEUX & Xavier DANIU**

le 2 juillet 2016



**Alexa ROBERT & Novato FINAU**

Le 20 août 2016



**Pascale Banse & Michel Machicoane**

le 2 juillet 2016



**Rachida BEKHALED & Hafiz BOURAHLA**

le 15 octobre 2016



## Naissances

• **Kamilia DURAND**

née le 20 janvier 2016 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Teddy DURAND et de Salma TOUBAT,  
domiciliés 24, Place de la Croix, (le village)

• **Alice BENSOUSSAN**

née le 22 janvier 2016 à VIRIAT  
Fille de Mendy BENSOUSSAN et de Emilie SORIA,  
domiciliés 369, Route des Combes (Basses Rossettes)

• **Simon Michel Yves HOLAS**

né le 26 janvier 2016 à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fils de Eddie-Pierre HOLAS et de Claire GENTIN,  
domiciliés 29, Chemin de la Vallonnaire (le village)

• **Rayan ZOUICHI**

né le 8 mars 2016 à VIRIAT  
Fils de Outmane ZOUICHI et de Valériane DUROZIER,  
domiciliés 962, chemin des Claretières (Basses Rossettes)

• **Ambre BUELLET**

née le 3 mai 2016 à AMBERIEU-en-BUGEY  
Fille de Yoann BUELLET et de Laëtitia LEBRUN,  
domiciliés 65, Chemin du Mont (Turgon)

• **Léana Marie Valérie PROUILLET**

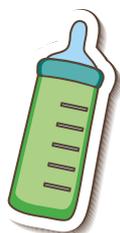
née le 29 mai 2016 à VIRIAT  
Fille de Yoann PROUILLET et de Amandine GAGNEUX,  
domiciliés 1064, route du Chêne Clair (La Ruaz)

• **Gianni Dylan Henri HUGUET**

né le 22 novembre 2016 à AMBERIEU-en-BUGEY,  
Fils de Kilian HUGUET et de Barbara CAPAROS,  
domiciliés 24, chemin de la Fromagerie

• **Tiago DA SILVA**

né le 14 décembre 2016 à ECULLY  
Fils de Frédéric DA SILVA et de Alison DUCREUX,  
domiciliés 367, route de Bresse (Montbègue)



## Décès

• **Jean-Paul PINELLI**

Le 09 janvier 2016 à DRUILLAT

• **René Marc JANDET**

Le 18 février 2016 à VIRIAT

• **Jeannine Marie ANDRE veuve MARTINEZ**

Le 28 mars 2016 à VILLEMOIRIEU

• **Hugues Adam Marie BOURDEAU**

Le 12 mai 2016 à NANTUA

• **Paulette FRUCTUS veuve LACOMBE**

Le 16 juillet 2016 à PONT D'AIN

• **Jean FAFOURNOUX**

Le 25 juillet 2016 à DRUILLAT



**Mairie de Druillat**  
**Tél. : 04 74 39 07 98**  
**Fax : 04 74 39 13 57**  
**Courriel : [mairiedruillat@wanadoo.fr](mailto:mairiedruillat@wanadoo.fr)**  
**[www.druillat.fr](http://www.druillat.fr)**